

## Les entrepreneurs du Club TGV Bretagne s'engagent en faveur des mobilités bretonnes

A l'occasion de l'adoption du pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne par les collectivités bretonnes réunies au sein de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) bretonne, les entrepreneurs mobilisés au sein du Club TGV Bretagne souhaitent partager leurs convictions et leur engagement au service des mobilités et du développement économique de leur territoire.

Les mobilités sont au cœur des conditions de succès des entreprises bretonnes : pour garantir les relations des entrepreneurs avec leurs partenaires, fournisseurs et clients, et pour accroître encore l'attractivité du territoire pour les talents qu'ils recherchent.

Ces mobilités reposent, mais en partie seulement, sur l'engagement de l'État et des collectivités locales pour financer et mettre en œuvre des infrastructures et des services.

Les entreprises ont une contribution significative dans le succès des solutions de mobilités proposées :

- En favorisant l'usage par leurs salariés, partenaires, clients et fournisseurs des offres de transport public, et donc leur rentabilité pérenne, pour un usage respectueux des deniers publics, qui proviennent en bonne partie des contributions fiscales des entreprises ;
- En proposant, avec leur créativité, leurs expertises et leurs moyens propres, des solutions de mobilités complémentaires aux offres publiques, qui ne peuvent pas toujours être mises en œuvre ;
- En accroissant l'attractivité globale du territoire en proposant des services qui intègrent pleinement les atouts de mobilités de Bretagne : des offres touristiques qui intègrent le voyage en train et proposent des solutions de mobilité locale, une organisation du travail qui prend en compte les offres de transport public, des mutualisations de moyens entre entreprises pour favoriser les mobilités douces et durables...

Les services TGV mis en service le 2 juillet 2017 sont des atouts formidables pour faciliter et développer la vie des entreprises et des entrepreneurs bretons. Mais il reste encore beaucoup de travail pour accroître encore les bénéfices de l'effet TGV en Bretagne, pour les entreprises et l'emploi.

C'est pourquoi nous souhaitons compléter les engagements des collectivités bretonnes, et en particulier dans le chapitre « **Prolonger les engagements pris pour l'accessibilité ferroviaire de la Bretagne** » par les engagements suivants :

## 1. Conforter le service apporté par le TGV

La convention qui lie la SNCF à la Région Bretagne garantit la desserte TGV jusqu'en 2022. Nous avons le sentiment que tous les entrepreneurs bretons n'ont pas pris conscience de toutes les opportunités que ce service TGV offre, entre la région parisienne et jusqu'à la pointe bretonne. En effet, Brest et Quimper sont au même temps de trajet de Paris que Marseille ou Montpellier, et plus proches encore que Toulouse. Et ceci avec une fréquence de trains supérieure. Pourtant, il nous semble que tous ne valorisent pas encore ces liaisons rapides.

Convaincus que la pérennité des services TGV repose avant tout sur leur utilisation, nous encourageons les entrepreneurs bretons à :

- Intégrer ces services de mobilité dans leur stratégie de développement commercial et dans leurs relations avec leurs partenaires, clients et fournisseurs, afin de les faire venir plus souvent en Bretagne ;
- Valoriser cette accessibilité auprès de tous leurs contacts et prospects, afin de contribuer à l'implantation en Bretagne de plus d'entreprises, et à la venue de nouveaux talents, indispensables à leur activité.

***En 2019, le Club TGV Bretagne continuera à partager les bonnes pratiques observées en Bretagne et ailleurs, pour bénéficier pleinement de l'effet TGV, afin que chaque chef d'entreprise puisse se les approprier plus efficacement. Et à faire travailler localement les entrepreneurs afin d'accroître l'attractivité du territoire et des entreprises, en « inventant la vie qui va avec TGV ».***

Le voyage connecté est désormais un service incontournable pour faire des déplacements professionnels un temps vraiment utile. La connection (4G ou Wifi) est un levier décisif pour encourager à l'usage du train, quand les trajets routiers ou aériens ne peuvent offrir le même temps disponible.

***Porteurs ou relais des expertises bretonnes en matière de télécommunications mobiles (laboratoires et entreprises), les animateurs du Club TGV Bretagne apporteront leur soutien aux synergies entre opérateurs, experts et collectivités, pour accélérer la couverture 4G des axes ferroviaires.***

## 2. Confirmer l'objectif d'amélioration de la desserte ferroviaire avec Paris, avec Nantes et en Bretagne

Les TGV bolides qui relient Paris à Brest et Quimper en 3h13 font partie des atouts pour le territoire car ils valorisent les mobilités facilitées entre la Bretagne et l'Île de France. Néanmoins, ces services ne sont possibles que si certains arrêts intermédiaires entre Paris et la pointe bretonne sont supprimés.

***En 2019, les décideurs du Club TGV Bretagne s'engagent à contribuer aux réflexions des collectivités visant à l'évolution possible de la desserte, avec les regards propres au monde économique.***

Comme les collectivités locales bretonnes, nous sommes convaincus de l'utilité des relations entre Nantes et l'ensemble des pôles d'activité bretons. Et si la relation routière fait partie des solutions proposées, nous sommes convaincus que les relations ferroviaires sont préférables, en termes de sécurité, de temps de travail disponible, et de respect de l'environnement.

Aujourd'hui, les relations ferroviaires existantes entre Brest, Quimper, Lorient et Nantes, sont peu connues et peu utilisées. Celles-ci gagneront bien sûr à être améliorées. Mais ces modernisations seront d'autant plus justifiées que les services existants sont connus et utilisés.

***En 2019, le Club TGV Bretagne contribuera à mieux faire connaître, et à améliorer, les relations ferroviaires entre Brest, Quimper et Nantes, et en particulier par la liaison sud, qui contribue aux échanges entre l'ensemble des pôles d'activité bretons de Bretagne Sud, en complément de la liaison entre Rennes et Nantes.***

### **3. Conforter les conditions d'une desserte fine de l'ensemble du territoire de la Bretagne**

Nous sommes convaincus, depuis le début de notre engagement dans le Club TGV, que l'effet TGV doit se diffuser partout en Bretagne, à partir des gares existantes.

Cette diffusion s'appuie sur la valorisation des services TGV existants, enrichis par des solutions de mobilité locale.

Et elle repose aussi sur des changements d'habitude de transport des entrepreneurs bretons, de leurs salariés, partenaires et visiteurs, pour répondre aux difficultés de circulation dans les pôles urbains et aux enjeux environnementaux.

L'offre Bretagne à Grande Vitesse repose certes sur l'offre TGV, mais sur des services TER organisés en parfaite correspondance et complémentarité. Ces services sont l'épine dorsale de la diffusion de l'effet TGV partout en Bretagne. C'est pourquoi nous encourageons les entreprises, leurs salariés, partenaires et visiteurs, à utiliser et faire utiliser tous les services ferroviaires de Bretagne à Grande Vitesse.

***En 2019, le Club TGV Bretagne continuera à promouvoir l'utilisation des services Bretagne à Grande Vitesse (TGV et TER), en particulier pour substituer aux déplacements existants des mobilités douces et durables, sûres et reposantes. Ces actions s'appuieront sur des contributions à l'amélioration des services dans les pôles d'échanges multimodaux existants, et notamment ceux dont la modernisation est en cours d'achèvement.***

***Le Club TGV poursuivra aussi sa proposition d'expérimentation pour valoriser l'usage d'une gare TER, en correspondance directe avec le TGV à Rennes, et réduire l'usage de la voiture pour accéder à la gare de Rennes.***

Rappel : le Club TGV Bretagne est une initiative partenariale et informelle réunissant des décideurs économiques volontaires pour amplifier les bénéfices de l'effet TGV en Bretagne et « inventer la vie qui va avec TGV ». Entre 2012 et 2017, ils ont contribué à informer et sensibiliser les chefs d'entreprise aux opportunités qu'apportaient la nouvelle offre TGV. Depuis la mise en service de juillet 2017, convaincus qu'il reste encore du travail pour amplifier les bénéfices de l'effet TGV, ils ont décidé de continuer leur action, avec des projets locaux et, chaque année, une initiative « Bossez à l'Ouest ».

Le Club TGV Bretagne est animé, en 2019, par Maryvonne Le Roch Nocera (Intermarché, Morbihan), Paul Friedel (IMT Atlantique, Finistère), Bruno Lorand (Enedis, Côtes d'Armor).